

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°328. Novembre 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

## SOMMAIRE

- P.2 **FEDERATION-17 OCTOBRE 2015**  
Création et expression : exposition à Andenne
- P. 3 **FÉDÉRATION-14 OCTOBRE AU PARLEMENT**  
Prise de parole collective
- P.4 **FÉDÉRATION-TÉMOIGNAGES DES MILITANTS DE LST**
- P.5 **FEDERATION-TRANSPARENTS, INVISIBLES**  
Réalité de survie
- P.6 **NAMUR-NOS DROITS**  
Le minimex de rue
- P.7 **FEDERATION-HORS CADRE**  
Stop pour une insécurité d'existence
- P.8 **FÉDÉRATION-CA SE PASSE**  
Ici et là on se mobilise



## EDITORIAL

## SPÉCIAL

### JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

### 14 OCTOBRE 2015

La journée mondiale du refus de la misère est un moment privilégié où les plus pauvres, les associations et mouvements où ils se rassemblent prennent la parole. Ils rappellent que les plus pauvres vivent une véritable oppression dans le cadre d'une politique néolibérale.

C'est donc l'occasion d'exprimer nos constats et nos analyses à partir de nos résistances à la misère.

Le Parlement de Wallonie est la maison de la démocratie. Il est la maison de tous. Que les plus pauvres se l'approprient en ce moment symbolique et puissent y prendre la parole, c'est le début d'une démarche à construire avec les parlementaires et les ministres.

Ce 14 octobre 2015, nous avons pris la parole devant la Dalle « *en l'honneur des victimes de la misère* », pour un temps d'hommage et d'appel. Cette prise de parole avait pour thème : **Répressions et insécurité d'existence accrues pour les plus pauvres.**

Fabien Lardinois

Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et **PARTAGE** ce **JOURNAL**  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à **LIRE**

## FEDERATION

### CRÉATION ET EXPRESSION : EXPOSITION À ANDENNE

*LE MARDI 13 OCTOBRE 2015, A L' OCCASION DE LA JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE, LE MOUVEMENT LST ANDENNE A INVITE SES AMIS A L'HOTEL DE VILLE POUR UNE SOIREE DE RENCONTRE ET DE SOLIDARITE.*



*Exposition LST Andenne à l'Hôtel de ville !*



### POURQUOI UNE EXPOSITION ?

L'objectif de cette exposition fut l'occasion pour nous d'inviter le public à découvrir la résistance, l'engagement et la souffrance de personnes et de familles parmi les plus pauvres dans la région.

L'occasion aussi de faire découvrir à nos amis et au grand public nos différentes réalisations, actions et mobilisations de l'année écoulée. Mais aussi de montrer notre fierté de ce que chacun est capable de faire quand on se met ensemble !

### A LA DECOUVERTE DE NOS REALISATIONS ET MOBILISATIONS

Un sentier de plaisir et d'émerveillement dans la présentation du résultat de nos différents ateliers créatifs : réalisations d'un carnet de poésies et d'illustrations originales, quelques pas à la suite de Van Gogh dans ses dessins au crayon, et quelques merveilleuses représentations actualisées.

Et puis, avec les enfants de la Bibliothèque De Rue, de splendides aquarelles pour dire ce qu'on veut protéger, et « DESTRUCTOR », le robot qui fait peur avec ses armes de toutes sortes.

En même temps, l'occasion d'entendre le constat et l'analyse de jeunes, de parents ou de familles qui résistent tous les jours à la misère. Etre interpellés par les reculs terribles constatés dans les protections sociales, les relations humaines, et l'accès le plus élémentaire à la sécurité d'existence. C'est de l'avenir de nous tous qu'il était question ce soir-là.

### CELA NE S'IMPROVISE PAS

Pour arriver à la présentation de cette exposition, il a fallu le cheminement d'une année dans le cadre de nos ateliers créatifs ainsi que de nos différents lieux de rassemblements. Réaliser ensemble le montage et la préparation de l'exposition jusqu'à la présentation nous a également tous mobilisés. Pour oser, aussi, à plusieurs d'entre nous, s'exprimer et prendre la parole pour dire et porter nos constats, nos analyses, nos réalisations et nos combats collectifs.

Près de 150 personnes se sont rassemblées pour cette soirée particulièrement solidaire. Des amis des autres régions du Mouvement, des habitants de la région, des politiques ou encore des services sociaux de la Ville nous ont rejoints. Nous les en remercions encore une fois.



*L'équipe d'Andenne*

## FEDERATION

# 14 OCTOBRE, JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE

*Le 14 octobre 2015, nous étions au Parlement de la Wallonie pour rappeler que de nombreuses politiques poussent les plus pauvres à la relégation. Les inégalités croissantes nous réduisent à la transparence.*

### *Les exclusions du chômage*

2015, c'est l'année de l'exclusion du bénéfice de l'allocation dite « d'insertion » pour des milliers de personnes.

Pour les plus pauvres concernés par cette mesure, c'est la certitude de sombrer dans une insécurité d'existence encore renforcée. On ne sait pas sur quoi on pourra encore compter pour vivre.

On entend parler de parcours adaptés pour prolonger le droit de 2 ans, mais on ne sait pas si on y aura droit, ni quelles seront les conditions pour y accéder.

Ces nouveaux dispositifs qui entrent en vigueur ne font qu'ajouter une couche de contrôle, de répression et de mépris et en définitive ne garantissent rien du tout.

**Ces législations poussent de nombreux demandeurs d'emploi et leur famille à devenir inexistantes.**



### *Les CPAS... vers des droits de plus en plus conditionnés*

2015, c'est l'année des projets de fusion entre commune et CPAS. Cela va dans le sens d'un glissement des solidarités fédérales vers le local.

Dérive que nous mettions déjà en évidence dans le Rapport général sur la pauvreté en 1994 à travers les glissements du chômage vers les CPAS. C'est un pas de plus en ce sens.

Nous sommes également très inquiets des débats autour des limites du secret professionnel, de la transformation des assistants sociaux en agents de l'Etat...

Nous mesurons l'impact que cela aura sur le quotidien de nombreux ménages.

Des droits de plus en plus conditionnés et un contrôle renforcé sur tout ce que les plus pauvres mettent en place pour résister à la misère.

Cette année encore, de nombreuses personnes et familles en ont quotidiennement fait l'expérience. Notamment pour celles qui ont été exclues du bénéfice de l'allocation d'insertion.

**On ne pourra assurer une existence conforme à la dignité humaine à des personnes à qui on impose des contrôles incessants, jusqu'à ne plus leur reconnaître le droit à la vie privée. Des personnes qui seront contraintes à la transparence pour continuer à bénéficier de droits de plus en plus réduits.**



**FÉDÉRATION**

**TÉMOIGNAGES DE MILITANTS**

« Pour pouvoir garder le droit au chômage, on nous fait faire plein de choses. Des choses qui n'ont pas de sens et qui n'aboutissent à rien ! On se demande à quoi ça sert.

On se sent utilisé parce que sous le prétexte qu'on nous forme, on doit faire des stages payés 1euro de l'heure. Ça fait tourner une machine économique qui ne coûte rien. Tu boulottes et c'est d'autres qui en profitent.

Tu t'es formé, t'as fait ce qu'on te demande et au bout il n'y a pas de travail. Mais tu dois quand même continuer à le faire pour conserver tes allocations de chômage. Et ce n'est pas nouveau, ça fait des années qu'on dénonce cela.

Maintenant on nous impose de nouvelles conditions pour garder son chômage pendant deux ans de plus, avant d'être quand même exclu ! On le paye très cher, et en fin de compte, ça ne garantit rien du tout. »

Un militant



Quand je me suis retrouvée à la rue, je n'avais plus aucun revenu. J'ai demandé de l'aide au CPAS qui m'a octroyé 583 euros. Le CPAS de rue comme on dit... Ça a duré 6 mois comme ça.

Quand j'ai revu l'assistante sociale pour lui dire que je ne saurais pas trouver un logement avec de tels revenus, elle m'a dit qu'il y avait un homme du CPAS qui allait m'aider à trouver un logement et qu'à partir de là, j'aurais droit à 300euros de plus.

Donc, quand tu es dans la rue, tu as droit au CPAS de rue et seulement si tu rentres dans un contrat avec eux qui prouve que tu cherches un logement, alors là tu auras droit au taux isolé !

Si j'avais eu tout de suite les 300euros en plus, je ne serais pas resté aussi longtemps à la rue.

Voir la rubrique nos droits

Une militante

**FEDERATION****TRANSPARENTS, INVISIBLES  
ET INEXISTANTS**

Rendre les pauvres transparents-invisibles- inexistants n'est certainement pas nouveau. Les formes diverses de traitement des pauvres à travers l'histoire illustrent cela de manière permanente. De l'enfermement au bûcher en passant par des formes de travail forcé, à ce point exténuantes qu'on y laissait sa peau. Les "déportations" outre -mer, dans des territoires colonisés permettraient cet éloignement des pauvres si souvent criminalisés en conservant de la sorte l'intérêt d'utiliser leur force de travail. Nous voulons mettre en évidence ces pratiques qui aujourd'hui imposent une transparence aux plus pauvres, à travers différentes actions.

Ces démarches qui rendent les pauvres transparents s'intensifient à deux niveaux:

-Tout d'abord, en ce qui concerne "la vie privée". L'intrusion par de nombreux services dans tout ce qui constitue l'existence humaine, la vie en famille, en couple, nos relations, ce qu'on consomme, l'éducation des enfants, etc. Démontre cette transparence imposée aux pauvres. Des pauvres, on peut tout savoir, on doit tout savoir.

Nous comprenons la nécessité de connaître certains éléments qui répondent, ou pas, aux conditions pour bénéficier de certaines aides. Les réalités de vie des plus pauvres montrent, que ces "conditions" qui accompagnent certains droits imposent une transparence de toute l'existence bien au-delà de ce que nécessite par exemple "une enquête sur les ressources", la preuve d'une vie en isolée, ou la vérification de la disposition au travail- (ou plutôt à l'emploi).

-L'autre face de cette transparence est produite par des législations qui poussent à la clandestinité. Se retrouver sans revenu d'aucune sorte, suite à l'exclusion des droits au chômage ou des aides d'un CPAS. C'est la transparence sociale. On devient inexistant, transparent. On n'apparaît même plus dans les "statistiques". Très souvent cette transparence est produite par l'application de réglementations ou des pratiques discriminatoires envers les pauvres. Par exemple, la suppression des allocations de chômage pour des milliers de personnes dont un grand nombre ne fait pas de demande au CPAS, produit cette transparence. Un bon nombre de personnes "échappent" ainsi aux services et à leurs "statistiques".

De quoi vivent ces gens, ces familles se demandent les responsables du "bon ordre public" ??,

Et si la débrouille pour survivre c'était aussi la mendicité?

Comme pour achever parfaitement ce travail de transparence et d'inexistence des plus pauvres, on en vient à interdire la pratique de la mendicité dans de nombreuses villes et communes.

Interdit d'être là tel qu'on est, avec son humanité qui cherche la survie.

Comme nous l'avons fait au Parlement de Wallonie ce 14 octobre 2015, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère, nous rappellerons au long des semaines et des mois toutes ces réalités de "survie" dont on tente de nier l'existence en les rendant de plus en plus transparentes.

Luc Lefebvre

**NOS MOBILISATIONS****À Huy**

Le samedi 17 octobre 2015, comme en 2013 et 2014, LST s'est associé à l'action de la Ville de Huy, signataire de la Charte internationale du 17 octobre, en collaboration avec différentes associations de la région.

LST y a tenu un stand en matinée à l'Internat de l'Europe (Quai d'Arona 1 à 4500 Huy). L'occasion de faire découvrir notre Mouvement et nos actions ainsi que d'entretenir le dialogue avec les associations présentes dans la région.

**A Beauraing**

Nous étions également présents à Beauraing le dimanche 18 octobre 2015 dans le cadre de la fête des diaconies.

Par notre présence via la tenue d'un stand, nous avons pu échanger avec les uns et les autres autour de la place des plus pauvres dans nos sociétés et dans l'Eglise, ainsi que de partager autour de notre analyse et interpellation parue à l'occasion de la Journée Mondiale du Refus de la Misère : "2015 : pas d'avancée dans la lutte contre la pauvreté. Répressions et insécurité d'existence accrues pour les plus pauvres."



## NOS DROITS

### LE « MINIMEX DE RUE » ÇA N'EXISTE PAS !

Le revenu d'intégration (l'ancien « minimex ») versé à une personne sans abri est le même que pour n'importe quel autre bénéficiaire. Il n'existe pas dans la loi un montant particulier de revenu d'intégration prévu pour les personnes à la rue.

#### TROIS TAUX POUR LE RIS

Il n'existe que trois catégories : l'isolé, le cohabitant, la personne avec charge de famille. La personne sans abri a droit au RIS au taux qui correspond à sa situation concrète.

Il est donc inexact de dire que les sans-abri reçoivent automatiquement le taux cohabitant. C'est cependant une pratique de certains CPAS. Elle est illégale et doit être dénoncée !

#### LE SANS ABRI QUI SIGNE UN CONTRAT D'INTÉGRATION

La loi précise que le montant du taux « isolé » est accordé à deux catégories de personnes :

- la personne qui appartient à la catégorie d'isolé, c'est-à-dire qui vit seule,
- le sans abri qui a signé avec le CPAS un contrat d'intégration (appelé aussi projet individualisé d'intégration sociale).

Ce contrat d'intégration prévoit que la personne sans abri s'engage à effectuer certaines démarches pour trouver un logement (remise en ordre administrative, passage en maison d'accueil, etc). Dans ce cas elle perçoit le même montant qu'une personne isolée (833.71 €).

Cela ne veut absolument pas dire que le sans abri qui n'a pas signé ce contrat n'aurait droit qu'au taux cohabitant (555.81 €), ce qu'on appelle – erronément ! - le « minimex » ou le « revenu d'intégration » de rue.

Cela veut simplement dire que le sans abri, qui est cohabitant parce qu'il est hébergé dans une maison d'accueil qui pratique une cohabitation effective entre les résidents (ce qui est plutôt rare), aura droit à un RIS du même montant que le bénéficiaire isolé, à la condition qu'il accepte le contrat d'intégration.

C'est donc un incitant, pour convaincre la personne sans abri d'accepter le contrat avec le CPAS, puisque ce contrat est censé favoriser la recherche d'un nouveau logement.

#### RÉSUMONS...

- le sans abri qui dort à la rue, à l'abri de nuit, dans un squat ou à gauche ou à droite, a droit au taux isolé, qu'il ait ou non signé un contrat avec le CPAS,

- s'il a des enfants avec lui, il a droit au taux famille à charge, qu'il ait ou non signé un contrat avec le CPAS,

- le sans abri qui est hébergé en maison d'accueil a droit au taux isolé, sauf si la maison d'accueil organise un hébergement collectif qui entraîne une véritable cohabitation entre les résidents parce qu'ils occupent et gèrent ensemble les lieux, auquel cas il a droit au taux cohabitant.

Ces trois règles ne sont que l'application aux personnes sans-abri des principes valables pour n'importe quel bénéficiaire du RIS.

#### UN SEUL CAS PARTICULIER

La seule hypothèse particulière est celle du sans abri qui est hébergé dans une maison d'accueil qui organise un hébergement collectif entraînant une véritable cohabitation entre les résidents (c'est plutôt rare), et qui devrait dès lors avoir le taux cohabitant, MAIS QUI signe un contrat d'intégration avec le CPAS.

Cette personne-là est toujours concrètement en situation de cohabitation avec les autres résidents, MAIS recevra un RIS plus élevé que le taux cohabitant (555.81 €). Elle recevra un montant équivalent au taux isolé (833.71 €), comme incitant à accepter et respecter son contrat avec le CPAS.

Un conseil pour la route : soyons attentifs autour de nous à cette situation, pour donner à celles et ceux qu'on rencontre la bonne information.

Philippe Versailles



FEDERATION

# Hors cadre

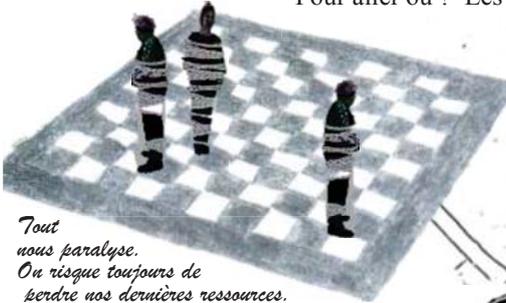
La tortue de Fabre représente pour nous

LES RICHES, LE GOUVERNEMENT, LES DÉCIDEURS qui nous poussent vers différents droits... non-droits

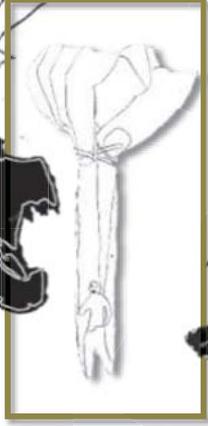


comme un marionnettiste

Pour aller où ? Les routes ne mènent nulle part.

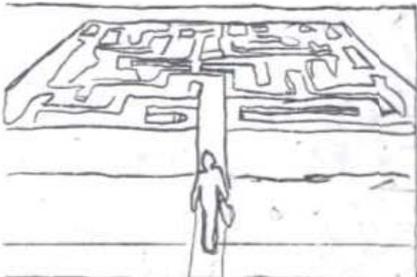


Tout nous paralyse. On risque toujours de perdre nos dernières ressources.



dans des démarches, sur le plan financier, dans la famille....

Les SERVICES SOCIAUX nous manipulent vers d'autres services. Pour voir quoi ?



On continue à chercher. Quoi ?



On perd nos droits. Ils nous les dévorent. La peur de tout perdre. Même nos enfants, que nous reste-t-il ?



Cette vie à tourner en rond, comme dans un carrousel

C'est là que le gouvernement nous mène



Pendant ce temps, d'autres s'en mettent plein les poches

## STOP À L'INSÉCURITÉ D'EXISTENCE



## CA SE PASSE

Présentation du film « Joseph l'insoumis »  
à l'école sociale de Namur

Centre Egalités des  
Chances

Une délégation se rend au  
Conseil communal

Agora

NOVEMBRE

L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
						01
02	03	04	05	06	07	08
09	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Présentation de la vidéo  
« le lien »

Atelier famille

### ET SURTOUT...

**LES CAVES :** A Namur, les mardis 10 et 24 novembre. A Andenne, les mardis 3 et 17 novembre. A Noisieux, le lundi 23 novembre. A Binche, le lundi 9 novembre. A Fontaine, le vendredi 20 novembre à 13h.

**LE GROUPE DES JEUNES** d'Andenne se retrouve le vendredi 27 novembre à 18h. Il n'y a pas de groupe des jeunes de Namur en 2015-2016.

**L'ATELIER :** à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL :** le 14 et le 28 novembre.

**LES PERMANENCES :** le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

**LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ** se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

## PETITES NOUVELLES

### LEUVEN

A l'occasion du 17 octobre 2015, nous étions quelques militants de LST à rejoindre un groupe d'associations, d'écoles, de personnes à Leuven pour inaugurer une dalle des droits de l'homme en face de l'hôtel de ville avec le bourgmestre Mr Tobback ainsi que le collège communal.



Rassemblement avant le départ vers le centre-ville.

### « LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

#### ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises

De Ciney-Marche-Jemelle :  
Chantal, Fabien

De Namur : Andrée, Cécile, Luc, Philippe, et  
l'équipe de rédaction et d'envoi

#### NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22  
Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne  
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726  
Route de France, 5 - 5377 Baillonville  
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT :

Fabien Lardinois  
Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand  
Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57  
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12  
Rue Pépin, 27 - 5000 Namur  
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65  
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal  
tubize@mouvement-lst.org

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :  
[www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

#### ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé  
à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387  
de la Fédération  
Luttes Solidarités Travail  
27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

#### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

[LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG](mailto:LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG)